

**PROGRAMME DE LA FORMATION A LA SECURITE ELECTRIQUE
(Norme NFC18-510)
NIVEAU D'HABILITATION B0H0(V)**

DUREE :

7 heures

-PUBLIC ET PRE-REQUIS :

Être reconnu apte médicalement

Savoir lire et écrire

-ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES : Nous contacter

MODALITES DE FINANCEMENT :

Cette formation n'est pas éligible au CPF, au financement par pôle emploi ou par l'employeur (OPCA).

OBJECTIF PEDAGOGIQUE :

Au terme de la formation, le stagiaire sera capable de :

-Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain

-Citer les différents domaines de tension, les zones d'environnement et leurs limites

-Décrire le principe d'une habilitation, identifier les symboles d'habilitation et les rôles de chacun

-Utiliser et vérifier les équipements de protections collective, individuelle et le matériel de sécurité

-Réaliser des tâches non électriques dans un environnement électrique en toute sécurité

-Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel et d'incendie

METHODES PEDAGOGIQUES :

Exposés théoriques et exercices pratiques

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT :

Formateur en prévention du risque électrique.

Diaporama, vidéoprojecteur, salle équipée de tables et chaises, paperboard, livrets de formation, matériel de sécurité (EPI et EPC), installations électriques.

SANCTION DE LA FORMATION :

Un avis d'habilitation électrique concernant chaque stagiaire sera remis à l'employeur suite à cette évaluation.

Une attestation de formation est remise à chaque stagiaire en fin de formation.

CONDITIONS D'EVALUATION ET DE VALIDATION :

Une évaluation théorique (QCM) et pratique (mise en situation sur installations électriques) de chaque stagiaire est effectuée par le formateur

NOTA : les stagiaires sont priés d'adopter une tenue adéquate et confortable (éviter jupes, robes, talons...), chacun devant

obligatoirement assister aux activités pratiques.

CONTENU DETAILLE :

LES STATISTIQUES D'ACCIDENTS D'ORIGINE ELECTRIQUE

LES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

LES PARTENAIRES DE LA PREVENTION

LES GRANDEURS ELECTRIQUES (Courant, Tension, Résistance, Puissance, Alternatif, continu)

LES DANGERS ET EFFETS DU COURANT ELECTRIQUE SUR LE CORPS HUMAIN (Electrisation, brûlure...)

LES NOMS ET LIMITES DES DIFFERENTS DOMAINES DE TENSION

LES OPERATIONS DANS L'ENVIRONNEMENT (Utilisation et manipulation des matériels et outillages utilisés ; Mise hors de portée...)

LES PIECES NUES SOUS TENSION EN CHAMP LIBRE (Zone d'investigation ; Zone de voisinage simple ; Zone de voisinage renforcée)

LES CANALISATIONS ISOLEES (isolées et visibles ; Isolées et invisibles)

L'HABILITATION (Conditions ; Symboles ; Maintien et renouvellement ; Titre d'habilitation=

LE ROLE ET COMPETENCE DES DIFFERENTS ACTEURS DANS L'ENVIRONNEMENT (Chargé d'exploitation ; chargé de travaux, chargé de chantier, exécutant, surveillant...)

LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION ET LEUR FONCTION (Collectif, Individuel)

LA CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT CORPOREL D'ORIGINE ELECTRIQUE

LA CONDUITE A TENIR EN CAS D'INCENDIE DANS UN ENVIRONNEMENT ELECTRIQUE